

nimum le coût de la production afin de permettre aux cultivateurs canadiens de lutter à armes égales sur les marchés où ils peuvent vendre leurs produits. D'un autre côté, on n'a rien fait pour leur obtenir de meilleurs débouchés. En réalité, il est devenu plus difficile de pénétrer sur les marchés du monde à cause des représailles dont usent les autres nations contre nous à cause de notre tarif élevé. La politique du Gouvernement a joué un rôle considérable dans la destruction de nos marchés. Monsieur l'Orateur, on ne saurait exagérer la détresse de nos agriculteurs de l'Ouest et le Gouvernement, s'il veut réellement le bien de l'agriculture, doit se hâter de modifier le tarif en vigueur à l'heure actuelle.

L'un des documents que le premier ministre a déposés sur le bureau de la Chambre rapporte une discussion qui a eu lieu avec des délégués des autres parties de l'empire et dit que le commerce s'est amélioré depuis les réductions de tarif consenties à la conférence d'Ottawa. S'il est vrai que la faible amélioration constatée dans le commerce interimpérial, au dire de ceux qui prétendent voir une amélioration du commerce, est le résultat d'un abaissement du tarif, pourquoi ne pourrions-nous pas améliorer le commerce canadien tout entier en procédant à une réduction générale du tarif? Pourquoi ne pas soulager ainsi les agriculteurs qui portent le plus lourd du fardeau résultant des conditions économiques actuelles?

J'ai aussi observé une autre chose dans l'Ouest; quel que soit le degré de solvabilité d'un cultivateur il lui est presque impossible d'obtenir de l'argent à un taux raisonnable d'intérêt; bien des fois, il lui est même impossible de négocier un emprunt quelconque. Il est certain que, dans tout l'Ouest du Canada, on réclame surtout des taux d'intérêt plus raisonnables et quelque forme de crédit agricole, tant pour les prêts à échéance rapprochée que pour les prêts de plus longue durée. Je pensais le Gouvernement au fait de ce besoin depuis longtemps, mais tout ce que le discours du trône nous apprend sur ce point, c'est que le Gouvernement a discuté avec les gouvernements des diverses provinces la question des crédits agricoles et que l'on se propose de faire quelque chose à la suite de cette conférence. Je vais lire le passage du discours du trône sur ce point:

Mon gouvernement a consacré une étude attentive à certaines mesures qui pourraient être adoptées en vue de l'établissement du crédit agricole à court et à moyen terme; il a invité les représentants des provinces à examiner les moyens par lesquels on pourrait donner un effet pratique aux recommandations faites dans ce sens par la Commission royale de la banque et de la monnaie.

[Le très hon. Mackenzie King.]

Quel vœu la commission MacMillan avait-elle formulé à ce sujet? Elle avait simplement conseillé au Gouvernement de s'entendre avec les provinces sur la question du crédit agricole. Cela ne nous est pas très utile. Je vais vous lire le texte même du rapport de la commission:

Nous proposons unanimement au gouvernement fédéral d'ouvrir une enquête, préférablement avec la coopération des gouvernements provinciaux, sur l'organisation actuelle du crédit agricole, afin de pouvoir soumettre un projet à l'étude du Parlement.

On nous renvoie à un avenir bien éloigné, pour ce qui est des actes eux-mêmes. S'il faut que les cultivateurs de l'Ouest canadien attendent que le Gouvernement ait fait une enquête sur la question du crédit agricole, ou jusqu'à ce qu'une conférence avec les gouvernements provinciaux ait produit des fruits, je doute fort que le Parlement actuel puisse effectuer le règlement final de cette question du crédit agricole. Je le répète, au lieu d'attendre à la cinquième session du Parlement pour nous faire une promesse, qui constitue encore un autre ajournement, le Gouvernement eût mieux fait de prendre des mesures aux sessions antérieures pour établir un système de crédit agricole à court et à moyen terme.

Mais ce n'est pas tout. Le discours mentionne une autre mesure au moyen de laquelle le Gouvernement se propose d'aider à l'agriculture: l'accord relatif au blé. Voici en quels termes:

Mon gouvernement, de concert avec les représentants d'autres pays exportateurs de blé, de même qu'avec les représentants de pays importateurs de blé, en est venu à un accord tendant à soulager le marché mondial de l'influence désastreuse qu'a exercée sur les prix l'excédent anormal des approvisionnements de blé. Je suis heureux de constater que les parties à cet accord ont coopéré avec une efficacité qui s'est déjà traduite par l'amélioration des prix. Cet accord sera déposé devant vous.

En quoi consiste cet accord relatif au blé, monsieur l'Orateur, et comment sera-t-il utile aux agriculteurs de notre pays? Je ne crois pas me tromper en disant qu'il a d'abord pour objet de réduire les emblavures. On ne saurait s'y tromper. En d'autres termes, le Gouvernement, ayant détruit le commerce, cherche à détruire la production comme moyen de résoudre le problème qui se pose au pays à l'heure actuelle. Il se propose de résoudre le problème du chômage en réduisant les possibilités d'emploi...

M. POULIOT: Et maintenant, il propose de stériliser le blé.

Le très hon. MACKENZIE KING: Je vous le demande, monsieur l'Orateur, y eut-il jamais